

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 23 septembre 2020

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 23 septembre à 20 h 30, à la salle du Conseil, sous la présidence de M. DAMERVAL Georget, maire. Monsieur Pierre PEIFFER était excusé, Monsieur Kévin PAGES était absent. Madame Sarah SENEGAS a accepté la fonction de secrétaire de séance. Mesdames Nathalie TOURNIER et Danielle DURAND, secrétaires, assistaient à la réunion.

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 35 et précise que séance du vendredi 18 septembre 2020 a été ajournée faute de quorum.

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 juillet 2020 :**

Le procès-verbal de la réunion du 20 juillet a été lu par M. le Maire. Aucune remarque n'a été formulée concernant ce procès-verbal : approuvé à l'unanimité.

- **Décision modificative pour l'opération 165 "Bâtiment Historique":**

Monsieur le Maire indique que les crédits prévus lors du vote du budget pour l'opération 165 "Bâtiment Historique" – programme Strict Entretien étant insuffisants, il y a lieu d'abonder l'opération pour un montant de 1 647.50 € : à l'unanimité il a été décidé de prendre une décision modificative en ce sens.

Concernant les derniers travaux de la Maison Poujol, notamment les travaux de ferronnerie qui sont en sous-traitance, un avenant sera demandé pour solder les règlements.

- **Mise en place d'une commission "Associations" :**

Monsieur le Maire rappelle qu'au début du mandat, un certain nombre de nominations de délégués a été mis en place.

Afin d'animer et dynamiser la commune, il souhaiterait qu'une commission "Associations" soit mise en place. Il fait un tour de table pour demander qui souhaiterait être membre de cette association.

Mme Aline MATET, Mme Claudine FABRE, Mme Johanna COOLEN, Mme Sarah SENEGAS proposent leur candidature.

Monsieur le Maire souhaite organiser une réunion rapidement de cette commission, à laquelle il sera présent. La date est fixée au jeudi 8 octobre à 15 heures.

- **Point sur l'assainissement :**

Monsieur le Maire précise que ce dossier est très compliqué. Le cabinet DUMONS a fait une proposition qui dépasse le seuil des 40 000€ HT ce qui nécessite le lancement d'un appel d'offre dans le cadre des marchés publics.

Monsieur DAMERVAL indique que l'avis d'appel d'offres public sera rédigé avec l'aide des services d'Aveyron Ingénierie (Magali DESPREZ).

Monsieur le Maire précise qu'un courrier sera adressé aux bureaux d'études dès la semaine prochaine.

Il rappelle les financements envisageables, indique que les études seront également subventionnables, mais à postériori.

Une réunion publique aura lieu une fois le bureau d'Etudes retenu.

- **Parking à aménager au bord du Tarn :**

Monsieur DAMERVAL indique qu'il faudrait mettre en place le panneau pour les crues dès la semaine prochaine.

Prévoir la mise en place du portique et de la barrière mobile : après discussion, la meilleure place pour ne pas occasionner de gêne se situe à hauteur des toilettes. La barrière sera toujours ouverte, sauf en cas d'annonce de crue où elle sera fermée à clé. Le portique quant à lui sera

installé à demeure. Les arrêtés nécessaires seront pris pour la mise en place de la barrière et du portique.

- **Point sur le personnel :**

Monsieur le maire rappelle les modalités de déroulement de carrière des fonctionnaires soumis à des grilles indiciaires.

Dans le cadre des avancements, le conseil municipal doit décider du taux de promotion afférent à chacun des grades qui peut aller de 0 à 100 %.

Après échange, à l'unanimité, le conseil municipal valide le taux de promotion à 100 % pour l'ensemble des grades. Une délibération sera prise.

Monsieur le Maire propose une augmentation de 4 heures les horaires d'ouverture du secrétariat. Accord à l'unanimité des membres.

Monsieur DAMERVAL expose la situation de Pierre Boudes, en Contrat Unique d'Insertion depuis le 1^{er} décembre 2019, qui arrive à échéance. Il propose à l'assemblée de reconduire pour une année ce CUI.

Approbation à l'unanimité. Une délibération sera prise pour le renouvellement.

- **Réflexion sur la fiscalité de la Taxe d'Aménagement :**

Monsieur DAMERVAL indique à l'assemblée que depuis 2011 la taxe d'aménagement remplace la Taxe Locale d'Equipement. Cette taxe ne concerne que les demandes d'urbanisme concernant l'habitation et ses annexes.

Jusqu'à présent la taxe d'aménagement n'a pas été instaurée par la commune.

Monsieur le Maire informe le conseil que de nombreuses communes ont déjà instauré cette taxe et demande à l'assemblée de se prononcer.

A l'unanimité, le conseil municipal se déclare favorable à l'instauration de la taxe d'aménagement au taux de 1 % à compter du 1^{er} janvier 2021. Une délibération sera prise.

- **Tarifs et horaires du Château :**

Après avoir fait le point avec Théorème sur la saison touristique 2020, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de revoir les tarifs d'entrée du château, d'augmenter de 1 € le prix du ticket "plein tarif" qui était jusqu'à présent à 5 €. Une nouvelle tarification serait créée : tickets "Seniors" au prix de 5 €, Scolaires/Étudiants à 4 € et tarif pour les 8/12 ans à 2 €. Cette proposition est adoptée à l'unanimité : une délibération sera prise en ce sens et toutes les démarches nécessaires seront faites pour que cette tarification soit en vigueur au 1er janvier 2021.

- **Délégué "Aveyron Culture" :**

Monsieur le maire rappelle la décision prise lors de la réunion du 20 juillet dernier relative à l'adhésion de la commune à "Aveyron-Culture" et précise qu'un délégué doit être désigné pour représenter la commune auprès de cette entité.

Il propose sa candidature qui est acceptée à l'unanimité. Une délibération sera prise pour acter celle-ci.

- **Délégué CLECT :**

Le Conseil de Communauté de la Muse et des Rases du Tarn, a instauré le régime de la fiscalité professionnelle unique à compter du 1er janvier 2018 et donc créé la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT). Cette commission sera composée de 13 membres, soit un par commune. Monsieur le Maire demande à l'assemblée de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant qui siègera en l'absence du titulaire.

Sont désignés : M. DAMERVAL Georget, délégué titulaire – M. COLSON Régis, délégué suppléant.

- Marché de Noël :

M. DAMERVAL propose de mettre en place un marché de Noël, après échange, il est décidé que la date retenue sera le 12 décembre 2020. Certains commerçants ont été contactés par Mme FABRE. Des visites guidées du village et du château pourraient avoir lieu et avec le concours du restaurant vin chaud et chocolat chaud pourraient être proposés. Il faudra trouver un grand sapin et solliciter le club de l'Amitié pour les décorations. Tout cela reste à affiner en tenant compte des évolutions réglementaires liées à la crise sanitaire. Ce point sera abordé lors des futures réunions afin d'affiner l'organisation de l'évènement.

QUESTIONS DIVERSES :

Saint-Martin : contournement de l'oratoire : M. le Maire indique qu'une entrevue a eu lieu avec l'Entreprise Sévigné et la Communauté de Communes. Il a été établi que le coût supplémentaire pour la mise en place de fossé serait pris en charge par la Communauté de Communes et l'Entreprise Sévigné. Les travaux devraient être réalisés avant la fin de l'année. Ensuite un levé du géomètre sera fait

PLUI CROUX VIEILLE : M. DAMERVAL informe le conseil municipal que le bureau d'étude va réexaminer ce secteur auparavant classé en zone U dans le cadre de la carte communale et désormais en zone N dans le cadre du PLUI en cours de mise en place.

Fibre : M. le Maire rappelle qu'il a été clairement demandé auprès des différentes entreprises chargées de la mise en place de la fibre que celle-ci soit de préférence enfouie. Mais cette décision ne relevant pas de notre compétence cela ne sera donc sûrement pas possible partout.

Recensement des ânes et des chevaux : M. DAMERVAL précise que dans le cadre des maltraitements signalés sur le territoire national, un recensement des propriétaires d'ânes et de chevaux a été fait et transmis à la gendarmerie

Sentier de grande itinérance : M. le Maire informe les conseillers municipaux présents que les travaux dans le cadre de l'opération "Itinérance le long du Tarn" ont débuté : l'équipe du PNRGC, chargé de nettoyer les chemins est intervenue sur la rive droite du Tarn peu après le village de Brousse le Château pour remettre en état l'ancien chemin rural.

Etat des lieux des Eglises de la commune : M. DAMERVAL fait part au conseil municipal qu'un projet initié par le SIVOM est en cours, il s'agit de dresser un état des lieux des trois églises portant sur l'électricité, la sécurité, le chauffage, l'accessibilité, l'état des tribunes et leur capacité.

Défibrillateur : une réflexion est menée sur la nécessité d'une formation pour son utilisation.

Une prochaine réunion du conseil aura lieu le 28 octobre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 40

Le Maire, Georges DAMERVAL

